



AEROCLUB
RENNES
ILLE-ET-VILAINE

FFA & CRA BRETAGNE

BOURSES 2025



AEROCLUB
RENNES
ILLE-ET-VILAINE



- Subventions sont réservées aux jeunes de moins de 21 ans (au 1er janvier de l'année).

Exemple : Période du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025 : il faut être né(e) à partir du 1er janvier 2004).

- Important : si le jeune a obtenu une subvention dans la période normale, il bénéficie d'une saison supplémentaire après ses 21 ans pour éventuellement formuler d'autres demandes.

Exemple : un jeune né à partir du 1er janvier 2003, et ayant obtenu au moins un Objectif Pilote entre le 1er octobre 2023 et le 30 septembre 2024 peut donc formuler d'autre(s) demande(s) de paiement de subvention Objectif Pilote jusqu'au 30 septembre 2025.

Le programme « Objectif Pilote »

- À condition que l'ensemble de la formation ait été effectuée au sein d'un aéroclub fédéral, les jeunes concernés pourront se voir attribuer par le Président du club, une aide de :
 - 350 € pour l'obtention du 1er Lâché Solo ; et/ou
 - 350 € pour l'obtention de l'ABL (Autorisation de Base LAPL) ; et/ou
 - 520 € pour l'obtention de l'ABL (Autorisation de Base LAPL) + BIA ; et/ou
 - 75 € pour l'obtention du Théorique [LAPL ou PPL(A) + BIA ; et/ou
 - 100 € pour l'obtention du Théorique [LAPL ou PPL(A) + BIA + licence Jeunes Ailes ; et/ou
 - 700 € pour l'obtention du PPL(A) ou du LAPL (non cumulable) ; et/ou
 - 350 € pour l'obtention de la Qualification FCL 800 (Voltige 1er Cycle) (1) ; et/ou
 - 350 € pour l'obtention de la Qualification IFR Privé (BIR) (2) ; et/ou
 - 350 € pour l'obtention de la Qualification Vol de Nuit ; et/ou

(1) Qualification FCL.800 : octroyée aux -25 ans.

(2) Qualification IFR Privé (BIR) : octroyée aux -25 ans.

Bourses Formation « CRA BRETAGNE »

Bourses FORMATION

		< 21 ans	≥ 21 ans	
LAPL	Examen Théorique avant le 1er vol Solo		300 €	
	Assiduité sur les 6 mois après 1er vol Solo		700 € max	
	Examen pratique	LAPL obtenu en 8 mois (max) après la date du 1er vol Solo ou avant l'âge de 17 ans et 1/2	1300 €*	
		LAPL obtenu plus de 8 mois après la date du 1er vol Solo par un élève de plus de 17 ans et 1/2	800 €*	
	Transformation LAPL en PPL (projet PIL PRO)		500 €*	
PPL	Examen Théorique avant le 1er vol Solo		300 €	
	Assiduité sur les 6 mois après 1er vol Solo		700 € max	

* + 200 € si élève-pilote féminine

Bourses Sécurité « CRA BRETAGNE »

Bourse SECURITE

		(Max)
Séance de prévention du risque de Décrochage Dissymétrique	Elève-Pilote (séance réalisée avant Examen pratique)	150 €
	Pilote (non titulaire de la qualification Voltige)	100 €
	Instructeur (non titulaire de la qualification Voltige)	180 €

Bourses Sport « CRA BRETAGNE »

Bourse SPORT

		Vols de liaison	Epreuve sportive
Pilotage de Précision Rallye Aérien	Equipage avec âge total < 46 ans Compétiteur individuel < 24 ans	2 €/min de vol Max 300 € (A/R)	2 €/min de vol Max 100 € par vol
Air Navigation Race	Equipage avec âge total \geq 46 ans Compétiteur individuel \geq 24 ans	1,5 €/min de vol Max 230 € (A/R)	1 €/min de vol Max 50 € par vol

EXEMPLE DE BOURSES POUR UN PILOTE ACRIV : BIA & JEUNES AILES, INSCRIT AU LAPL PUIS PPL

OBJECTIF PILOTE : 1670 €

- 350 € pour l'obtention du 1er Lâché Solo ;
- 520 € pour l'obtention de l'ABL (Autorisation de Base LAPL) + BIA ;
- 100 € pour l'obtention du Théorique [LAPL ou PPL(A) + BIA + licence Jeunes Ailes ;
- 700 € pour l'obtention du PPL(A) ou du LAPL (non cumulable) ;

CRA BRETAGNE : 2800 €

- 300 € pour l'obtention du théorique avant le premier solo ; et/ou
- 700 € pour l'assiduité sur les 6 mois après 1er vol Solo
- 1300 € pour un LAPL obtenu en 8 mois (max) après la date du 1er vol Solo ou avant l'âge de 17 ans et 1/2
- 500 € pour Transformation LAPL en PPL (projet PIL PRO)

4470 €